

Mémoire de la MRC et du CLD de La Haute-Côte-Nord

sur le projet d'aménagement d'un accès à l'Île René-Levasseur par Kruger (Scierie Manic) inc.

Présenté au

**Bureau des audiences publiques
sur l'environnement**

Edifice Lomar-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6



**La forêt,
notre richesse**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
FAITS SAILLANTS.....	3
PARTIE 1 : POSITION ET INTÉRÊT DE LA MRC ET DU CLD DE LA HAUTE-CÔTE-NORD DANS LE PROJET D'ACCÈS À L'ÎLE RENÉ-LEVASSEUR	4
1.1. UNE MRC DE TRÈS PETITE TAILLE ET D'UNE TRÈS GRANDE SUPERFICIE	4
1.2. UNE MRC SENSIBLE AUX CHOCs ÉCONOMIQUES	4
1.3. IMPORTANCE DE LA FORÊT DANS L'ÉCONOMIE DE LA MRC	4
1.4. LE PROJET D'ACCÈS À L'ÎLE RENÉ-LEVASSEUR, UN PROJET ÉMINEMMENT CRITIQUE POUR LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD	5
1.5. LE PROJET DE KRUGER S'INSCRIT DANS LES OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC ET DU CLD DE LA HAUTE-CÔTE-NORD.....	6
PARTIE 2 : ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EFFETS DE LA RÉALISATION ET DE LA NON RÉALISATION DU PROJET DE KRUGER SUR LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE- NORD ET LA RÉGION 09.....	7
2.1. CONSIDÉRATIONS D'ENSEMBLE SUR L'IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DANS L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC.	7
2.2. RÔLE DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES DANS LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD ET DE LA RÉGION 09	9
2.3. IMPORTANCE DE KRUGER DANS L'ÉCONOMIE DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD	12
2.4. FORCES ET FAIBLESSES DE L'ÉCONOMIE DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD ET DE CELLE DE LA RÉGION 09	14
2.5. IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE L'ÎLE RENÉ-LEVASSEUR POUR L'ÉCONOMIE DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD ET DE LA RÉGION 09.....	15

Introduction

La MRC et le CLD de La Haute-Côte-Nord se sont réunis pour présenter à la Commission le présent mémoire.

Étant donné que les travaux d'aménagement de l'accès à l'Île René-Levasseur sont situés sur le territoire de la MRC de Manicouagan, ce mémoire s'attarde exclusivement aux questions des impacts économiques du projet sur la MRC de La Haute-Côte-Nord et sur l'ensemble de la région de la Côte-Nord.

La position de la MRC et du CLD est claire : nous appuyons le projet d'accès à l'Île René-Levasseur de Kruger. La Commission comprendra, nous l'espérons, l'intérêt majeur de la MRC et du CLD de La Haute-Côte-Nord dans le projet de Kruger par la lecture de ce mémoire et du résumé qui suit.

Faits saillants

- Nous croyons que la méthode d'approvisionnement en bois préconisée par Kruger sur l'Île René-Levasseur est respectueuse des principes du développement durable et garantit que les emplois que le projet générera seront stables et robustes;
- La non réalisation du projet de Kruger met en jeu l'économie de la municipalité de Longue-Rive puisque la scierie de Kruger y est le principal employeur;
- La non réalisation du projet affecterait aussi de façon majeure la Ville de Forestville, où se trouve la scierie Haute-Côte-Nord de Kruger;
- L'annonce de l'abandon du projet de Louisiana-Pacific qui devait se réaliser dans la Haute-Côte-Nord, qui devait fournir 400 nouveaux emplois à la région, rend plus critique encore le projet de Kruger.

Les résultats de l'analyse économique présentée dans la deuxième partie du mémoire révèlent que :

- Les emplois directs, indirects et induits des activités de Kruger représentent 28% de la main d'œuvre totale de la MRC de La Haute-Côte-Nord, soit 1601 emplois et 10% des emplois de la région de la Côte-Nord, soit 4 880 emplois;
- Le projet d'accès à l'île René-Levasseur met en jeu 31% des emplois de Kruger, ce qui représente 496 emplois dans la MRC de La Haute-Côte-Nord et 1 513 emplois dans l'ensemble de la région de la Côte-Nord;
- 659 emplois directs de Kruger sont localisés sur le territoire de la MRC, ce qui représente 54% des emplois de Kruger;
- L'économie de la Haute-Côte-Nord est fragile et dépend en grande partie de l'industrie forestière. La majeure partie des emplois de base dans l'économie de la MRC s'y trouve;
- L'industrie forestière est d'une importance plus grande pour la MRC de La Haute-Côte-Nord que pour la région de la Côte-Nord.

Partie 1 : Position et intérêt de la MRC et du CLD de la Haute-Côte-Nord dans le projet d'accès à l'Île René-Levasseur

1.1. Une MRC de très petite taille et d'une très grande superficie

La MRC de La Haute Côte-Nord regroupe 8 municipalités avec une population de 12 894 personnes en 2001. Elle compte parmi les MRC les moins peuplées et possédant un vaste territoire. Mais il faut souligner que la partie habitée de la MRC de La Haute-Côte-Nord s'étend sur une distance de 160 kilomètres le long du littoral, ce qui en accroît significativement les coûts d'opération municipaux.

1.2. Une MRC sensible aux chocs économiques

Il s'agit donc d'une MRC dont la petite taille et l'étendue du territoire entraînent des coûts d'opération municipaux per capita plus élevés. Ces coûts la rendent plus sensible aux chocs économiques. Or, comme on le verra, l'activité économique y est fortement dépendante de la forêt, ce qui a pour conséquence de rendre la MRC sensible aux chocs économiques sur les activités forestières.

1.3. Importance de la forêt dans l'économie de la MRC

L'importance de la forêt comme base et moteur de l'économie de la Haute-Côte-Nord est indéniable. L'économie de la région repose en grande partie sur l'exploitation des ressources forestières. En effet, en 1998, le secteur de l'exploitation forestière employait 567 personnes, ce qui représente 76% des emplois du secteur primaire dans la MRC. Aussi, 45% des emplois du secteur de l'exploitation forestière dans l'ensemble de la Côte-Nord se trouvent dans la MRC de La Haute-Côte-Nord¹. La MRC de La Haute-Côte-Nord regroupe, dans le secteur forestier, 38 des 68 employeurs (56%) de la Côte-Nord. Si l'on compte les emplois directs et indirects, près de 50% des emplois à l'intérieur de la MRC sont liés à l'exploitation des ressources forestières telles que les activités de transformation du bois, de transport et d'aménagement forestier².

Au 1^{er} janvier 2000, 17 entreprises œuvraient dans la transformation du bois. De ce nombre, 4 sont des scieries majeures dont 2 sont la propriété de Kruger inc. Ces entreprises sont : Kruger inc, divisions Scieries Jacques Beaulieu, située à Longue-Rive

¹ SQDM CÔTE-NORD, *Répertoire des entreprises, statistiques du nombre d'employeurs et d'employés*, janvier 1998. Ces données sont nécessairement différentes du recensement de 1996 sur lesquelles s'appuie l'analyse économique réalisée pour le présent mémoire.

² CONSORTIUM NATURAM-GÉNIVAR, *Étude d'opportunité économique relative à la traversée de la rivière Saguenay entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac* pour le ministère des Transports, 1999.

et la division HCN à Forestville, Boisaco inc. à Sacré-Cœur, et Produits forestiers Labrieville inc dans le TNO du Lac-au-Brochet.³

1.4. Le projet d'accès à l'Île René-Levasseur, un projet éminemment critique pour la MRC de La Haute-Côte-Nord

L'intérêt de la MRC de La Haute Côte Nord dans le projet de Kruger inc. sur l'Île René-Levasseur est majeur. L'impact de la non réalisation de ce projet entraîneraient en effet une perte anticipée de 496 emplois dans la MRC et de 1 513 emplois dans l'ensemble de la région 09 tel qu'il est démontré dans le mémoire⁴.

Un tel choc économique serait suffisamment important pour affecter fortement, à moyen terme, l'économie de la MRC de La Haute-Côte-Nord par le biais des effets qui en résulteraient sur l'assiette fiscale de l'ensemble des municipalités composantes. C'est déjà une MRC de très petite taille. La perte d'emplois anticipée entraînerait une fragilité accrue des finances de la MRC et des municipalités.

Le projet de Kruger est d'autant plus important pour la MRC de La Haute-Côte-Nord depuis qu'il y a quelques jours on annonçait l'abandon du projet de Louisiana-Pacific qui devait créer 400 emplois.

La scierie de Kruger située à Longue-Rive, municipalité monoindustrielle, est le principal employeur de la municipalité. L'impact de la non réalisation du projet d'accès à l'Île René-Levasseur sur Longue-Rive serait majeur. L'impact sur Forestville, où se trouve la division HCN de Kruger, le serait tout autant.

L'activité économique de la MRC repose essentiellement sur 6 industries soit l'industrie de l'exploitation forestière, l'industrie manufacturière des produits en bois, l'industrie de la construction, l'industrie du transport (qui est très probablement fortement relié à la forêt) et de l'entreposage, celle des communications et, finalement, l'industrie touristique. On retrouve dans ces industries les emplois de base de la MRC, c'est à dire les emplois qui supportent l'ensemble des autres emplois de la MRC.

Malgré la création ou l'expansion d'entreprises, on observe, dans la période 1991-1996, une forte diminution du nombre d'emplois dans le secteur primaire de l'exploitation forestière, passant de 615 à 415 emplois, soit une perte de 180 emplois. Ceci représente la plus forte perte d'emplois au cours de cette période⁵ parmi tous les secteurs d'activités économiques de la MRC. Face à la crise qui subsiste dans le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis, le projet de l'Île René-Levasseur est un projet d'une importance primordiale pour la MRC de La Haute-Côte-Nord puisque l'ouverture à l'exploitation de

³ MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, *Répertoire des usines de transformation primaire du bois*, édition 2000.

⁴ Il s'agit des résultats du calcul des effets d'emplois directs, indirects et induits à partir des données de Statistique Canada et de Kruger.

⁵ Statistique Canada, données échantillon des recensements de population de 1991 et 1996.

nouvelles ressources forestières ne peut que contribuer positivement au développement économique de la MRC et créer de nouveaux emplois.

Les emplois de base de la MRC sont au nombre de 2330 en 1996. De ce nombre, 645 sont en forêt. Chaque emploi de base comme ceux liées à la forêt est critique, la perte d'un emploi de base se traduit par la perte anticipée de 1,43 emplois dans la MRC et de 3 emplois dans la Région 09 par le biais du multiplicateur régional d'emploi. Voilà ce qui ressort de l'analyse économique réalisée pour ce mémoire. On réalise, de ce fait, combien la MRC est sensible à des chocs dans ses industries de base.

1.5. Le projet de Kruger s'inscrit dans les objectifs et orientations de développement économique de la MRC et du CLD de La Haute-Côte-Nord

En effet, le projet d'accès à l'Île René-Levasseur répond à un ensemble d'objectifs et d'orientations de développement économique que poursuivent la MRC et le CLD de La Haute-Côte-Nord.

Il s'agit, pour la MRC, de l'objectif de « créer des emplois à partir des ressources de la MRC »⁶. On comprendra que l'une de ces ressources est la forêt dont dépendent des centaines d'employés de la MRC. Sous cet objectif, celui de « garantir les conditions favorables à la cueillette, au transport et à la transformation de la ressource en région. »⁷ s'inscrit justement dans le projet de Kruger puisqu'une partie importante de la ressource ligneuse sera directement transformée dans les scieries de Kruger dont deux se trouvent dans la MRC.

Pour le CLD, le projet contribue aux efforts de développement économiques. Le plan d'action 2002 du CLD priorise le développement de la 2^e et la 3^e transformation en général dans tous les secteurs d'activités et dans le secteur de la forêt en particulier⁸. Les travaux de concertation entre le CLD, le CRD et divers intervenants du milieu ont permis d'identifier des priorités. Le projet de Kruger s'inscrit dans plusieurs de celles-ci dont, notamment :

- « Favoriser la 2^e et la 3^e transformation de la forêt »;
- « Créer un contexte favorable à la 2^e et 3^e transformation »;
- « favoriser la concertation du développement forestier en Haute-Côte-Nord »⁹.

⁶ Schéma d'aménagement, MRC de La Haute-Côte-Nord, p. 17.

⁷ op. cit., p. 40.

⁸ Plan d'action 2002, CLD de La Haute-Côte-Nord.

⁹ Op. cit.

Partie 2 : Analyse économique des effets de la réalisation et de la non réalisation du projet de Kruger sur la MRC de La Haute-Côte-Nord et la région 09

2.1. Considérations d'ensemble sur l'importance de l'industrie forestière dans l'économie du Québec.

Que l'industrie forestière joue un rôle clé au Québec voilà ce que confirment des données récentes sur les exportations provinciales : « Stimulée par des prix à la hausse sur le marché américain, l'exploitation forestière va très bien (2000) au Québec en matière de production. Elle est en pleine effervescence avec des livraisons de 17 milliards de dollars en 1998, ce qui permet de générer le deuxième plus fort pourcentage des exportations québécoises en 2000 »¹⁰. Cependant, la crise du bois d'œuvre qui sévit depuis quelques années coûte cher aux entreprises québécoises. Malgré une productivité sans cesse croissante, l'industrie forestière en Haute-Côte-Nord comme partout au Québec est soumise à de fortes contraintes à cause de l'imposition par les Américains sur le bois d'œuvre canadien d'une taxe douanière de près de 30%.

Le professeur Louis Bélanger, de l'Université Laval, a fait ressortir que la coupe en mosaïque donne des rendements de 40% supérieur tout en assurant une protection du milieu naturel qui se traduit par une amélioration dans le cas de l'original et par une stabilité dans le cas de la martre.¹¹ Ces considérations nous amène à poser que le projet Kruger fait partie des projets robustes au plan des exportations, c'est à dire des projets justifiés selon les règles du développement durable.

La caractéristique exportatrice de l'industrie forestière et, surtout, le caractère particulièrement robuste du projet Kruger, selon les exigences du marché de l'exportation, justifie, d'une part, l'analyse qui est faite dans la suite de ce mémoire où les emplois forestiers sont considérés comme des emplois de base¹² et, d'autre part, le fait que les perspectives du marché de l'exportation sont solides malgré les difficultés actuelles.

Ces emplois sont responsables en grande partie, sinon en totalité, des emplois dans les activités orientées vers la satisfaction des besoins régionaux et, de ce fait, sont qualifiés d'emplois régionaux. Cette relation entre les emplois servant une demande extérieure à une région donnée et ceux répondant à une demande exprimée à l'intérieur de cette région, permet de calculer un coefficient de multiplication des emplois. Ce coefficient de multiplication est donné par le rapport des emplois régionaux sur les emplois basiques.

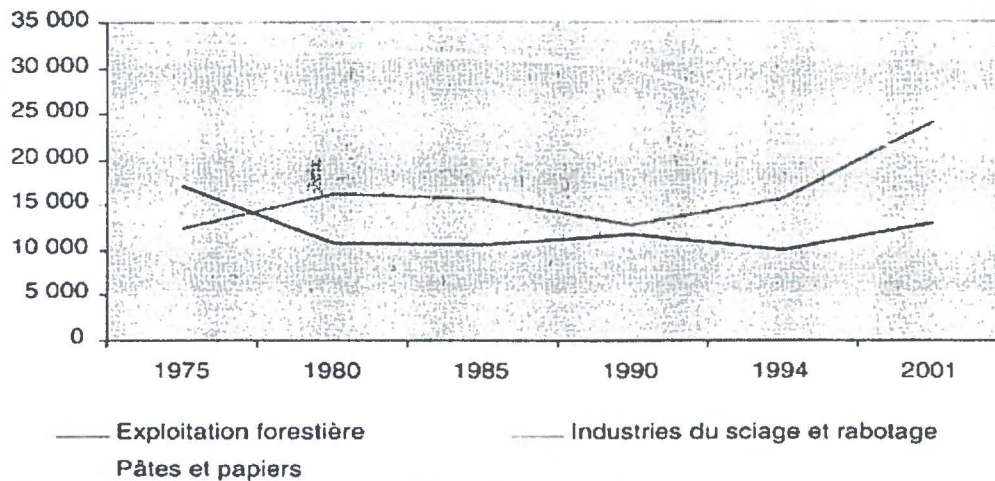
¹⁰ L'économie des territoires au Québec, 2002, Marc-Urbain Proulx, Presses de L'Université du Québec.

¹¹ notes tirées de la conférence du professeur Louis Bélanger, le 6 octobre 2002, centre d'interprétation de la forêt Montmorency, le titre de la conférence était « Corriger l'erreur boréale ».

¹² Les emplois de base d'une région sont les emplois qui sont reliés directement aux activités exportatrices de cette région

Marc-Urbain Proulx, professeur à l'Université du Québec à Chitoutimi¹³, souligne cependant que l'accroissement de la productivité fait que l'activité forestière « (...) crée de plus en plus de richesses mais aucun emploi supplémentaire au total (...) sauf dans le secteur des scieries »¹⁴, or c'est celui qui, justement, nous intéresse (voir la figure 1).

Figure 1 : Évolution de l'emploi dans le secteur forestier



Source : image tirée de l'ouvrage de Marc-Urbain Proulx (op. cit, p.19).

Marc-Urbain Proulx termine son survol de l'industrie forestière au Québec en mentionnant que : « Selon certains experts, la nouvelle approche préconisant un développement plus équilibré et plus intégré à divers usages doit s'ancrer sur des schémas d'aménagement de la ressource à l'échelle des communautés établies en milieu forestier »¹⁵.

Cette planification des ressources est ce qui est réalisé avec le PGAF (Plan général d'aménagement forestier) de l'aire commune 093-20 qui comprend l'Île René-Levasseur. Cette planification s'inscrit tout à fait dans le sens d'une planification économique du développement régional respectueuse des objectifs du développement durable où la récolte ne doit pas dépasser la régénération naturelle de la ressource récoltée¹⁶.

Le PGAF assure que l'exploitation de la ressource respecte l'environnement en même temps qu'il assure la durabilité à long terme de la ressource et des emplois régionaux. Les objectifs d'aménagement d'un PGAF sont clairs, « l'aménagement forestier doit permettre la récolte d'un volume de bois à perpétuité, sans diminuer la capacité

¹³ Monsieur Proulx est spécialisé dans les domaines des sciences économiques et des sciences régionales. Dans son ouvrage *L'économie des territoires au Québec*, il dresse un bilan critique de la situation de l'industrie forestière au Québec.

¹⁴ op. cit. p. 20

¹⁵ op. cit. p.20

¹⁶ « Ne jamais tirer d'un stock un flux supérieur à ce qui permet de maintenir le stock au même niveau. C'est ce qu'on appelle le développement durable » Roma Dauphin, *Économie du Québec*, p. 64, Beauchemin, 1994

productive du milieu forestier. Ce principe se traduit notamment par des attributions égales ou inférieures à ce que la forêt peut produire »¹⁷.

Les objectifs du PGAF découlent directement du régime forestier québécois de 1986 qui décrète « une adhésion non ambiguë au principe du rendement soutenu »¹⁸. Le régime forestier a fait l'objet d'une révision en profondeur en 2000-2001. Ses fondements de base sur le développement durable ont été renforcés par l'imposition de nouvelles règles en matière d'approvisionnement.

Cette approche planificatrice qu'est le PGAF et les méthodes d'approvisionnement en mosaïque proposées par Kruger justifient que les résultats de l'analyse qui est faite des impacts économiques sur l'économie de la MRC de La Haute-Côte-Nord et de la Région 09, de l'exploitation de la ressource forestière de l'Île René-Levasseur sont solides et le resteront à long terme.

2.2. Rôle des activités forestières dans la structure économique de la MRC de La Haute-Côte-Nord et de la région 09

Le tableau 1 montre que l'importance relative de la MRC de La Haute-Côte-Nord dans la région 09 est de l'ordre de 10 % en termes d'emploi global. Cette proportion est légèrement plus élevée pour les secteurs primaires et secondaires. Il peut être intéressant d'anticiper ici sur les résultats des multiplicateurs régionaux d'emploi pour poser que la MRC est polarisée, du moins en partie, par l'économie de la Région 09. Une telle polarisation signifie que les chocs économiques sur l'économie de la MRC se répercuteront sur l'ensemble de la Région 09.

La MRC de La Haute-Côte-Nord et la Région 09 partagent des structures économiques identiques comme on peut le voir au tableau 2. Ce sont deux économies fortement axées sur les ressources primaires avec des indices de spécialisation de l'emploi très nettement supérieurs à l'unité (on réfère au chiffre 1) qui sont de 10,55 pour la MRC et 2,19 pour la région 09 en 1996. Dans le secteur primaire, l'activité qui domine très largement dans le cas de la MRC est celle des industries de l'exploitation forestière et des services forestiers alors que, dans celui de la Région 09, c'est le secteur des mines et carrières.

¹⁷ PGAF 090-30, 1999-2004, p.19

¹⁸ Roma Dauphin, op.cit. p.67

Tableau 1 : Population de 15 ans et plus par secteur d'activité économique dans la MRC de La Haute-Côte-Nord et la région 09.

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MRC HCN		RÉGION 09	
	1991	1996	1991	1996
SECTEUR PRIMAIRE	860	615	5890	4730
Industries agricoles et de services connexes	120	70	250	150
Industries de la pêche et du piégeage	45	40	750	505
Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	615	435	990	775
Industries des mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	80	70	3900	3300
SECTEUR SECONDAIRE	1055	1250	10640	11285
Industrie manufacturière	605	840	6960	8055
Industrie de la construction	450	410	3680	3230
SECTEUR TERTIAIRE	3890	3805	33330	32655
Industries du transport et de l'entreposage	290	360	2000	2415
Industries des communications et autres services publics	355	260	2410	2195
Industries du commerce de gros	75	100	1165	1265
Industries du commerce de détail	720	780	6480	6155
Industries des intermédiaires financiers et des assurances	190	155	1155	990
Industries des services immobiliers et agences d'assurances	30	65	295	520
Industries des services aux entreprises	55	75	1015	1125
Industries des services gouvernementaux	445	285	4405	3340
Industries des services d'enseignement	430	395	3465	3305
Industries des services de soins de santé et des services sociaux	425	400	4330	4635
Industries de l'hébergement et de la restauration	530	545	4035	3885
Autres industries de services	345	385	2575	2825
TOTAL DES ACTIVITÉS	5805	5670	49860	48670

Sources : Statistique Canada

Le secteur manufacturier soulève une difficulté particulière. Comme on peut le constater au tableau 2, l'indice est inférieur à l'unité aussi bien pour la MRC que pour la Région 09. Cependant, une compilation spéciale du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'année 1998 permet d'obtenir une précision plus grande. On peut voir, toujours au tableau 2, que l'indice de spécialisation pour le secteur manufacturier « produits en bois » (secteur 321) dépasse nettement l'unité avec 2,83. Cette caractéristique, qui vaut pour la Région 09, peut être appliquée, toutes choses étant égales par ailleurs, à la situation de la MRC¹⁹.

¹⁹ Pour la région 09, l'emploi total du sous-secteur Produits en bois pour 1998 est de 1329 emplois sur un total de 5300 emplois pour le secteur manufacturier, soit un ratio de 25%. Source : MIC, *Profil économique de la région de la Côte-Nord*, tableau 2, compilation spéciale, 2002.

Tableau 2 : Indices de spécialisation, période 1991-1996

SECTEURS D'ACTIVITÉ	MRC HCN		RÉGION 09	
	1991	1996	1991	1996
SECTEUR PRIMAIRE	3.70	2.93	2.95	2.62
Industries agricoles et de services connexes	0.84	0.54	0.20	0.13
Industries de la pêche et du piégeage	6.37	6.12	12.37	9.00
Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	14.35	10.55	2.69	2.19
Industries des mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	2.02	2.18	11.46	12.00
SECTEUR SECONDAIRE	0.76	1.00	0.90	1.05
Industrie manufacturière	0.59	0.86	0.79	0.96
Produits en bois ¹	-	-	-	2.83
Industrie de la construction	1.28	1.51	1.22	1.39
SECTEUR TERTIAIRE	0.93	0.90	0.93	0.90
Industries du transport et de l'entreposage	1.26	1.57	1.01	1.22
Industries des communications et autres services publics	1.82	1.46	1.44	1.44
Industries du commerce de gros	0.30	0.35	0.54	0.52
Industries du commerce de détail	0.94	1.07	0.99	0.98
Industries des intermédiaires financiers et des assurances	0.75	0.72	0.53	0.54
Industries des services immobiliers et agences d'assurances	0.43	0.80	0.49	0.75
Industries des services aux entreprises	0.18	0.21	0.38	0.37
Industries des services gouvernementaux	1.03	0.79	1.19	1.08
Industries des services d'enseignement	1.09	0.98	1.02	0.95
Industries des services de soins de santé et des services sociaux	0.77	0.70	0.91	0.94
Industries de l'hébergement et de la restauration	1.46	1.47	1.30	1.22
Autres industries de services	0.91	0.90	0.79	0.77

¹ compilation spéciale MIC 1998

Sources : Urbatque inc. à partir de données de Statistique Canada

Il est possible de dégager de ces informations, et de celle sur les exportations québécoises citées précédemment, l'importance de l'industrie forestière en général et, par conséquent, de celle de Kruger inc., en particulier, pour la Région 09 et la MRC de La Haute-Côte-Nord, en termes d'emplois basiques. Les indices de spécialisation montrent que cette importance est nettement plus grande pour la MRC de La Haute-Côte-Nord que pour la Région 09.

Les emplois retenus comme emplois de base sont ceux dont l'indice de spécialisation est supérieur à l'unité; En fait ils ont un caractère de base d'autant plus marqué qu'ils dépassent l'unité. C'est pourquoi nous soumettons un calcul ne retenant comme emplois de base que ceux pour lesquels le coefficient de spécialisation est supérieur à 1,3.

Le multiplicateur d'emploi régional reflète le nombre d'emplois que chaque emploi de base crée dans la région. L'effet multiplicateur diffère pour la MRC et pour la région 09. Le tableau 3 montre qu'en 1996 les multiplicateurs sont de l'ordre de 1,43 pour la MRC et de 3,05 pour la région 09 si on retient comme emplois de base tous les emplois avec un indice de spécialisation plus grand que 1,3.

Tableau 3 : Calcul des emplois basiques et du multiplicateur régional d'emplois

	1991	1996
Emplois de base		
MRC HCN	1776	2330
RÉGION 09	13825	12019
Emplois non basiques		
MRC HCN	4029	3340
RÉGION 09	36035	36651
Multiplicateur régional d'emploi		
MRC HCN	2,27	1,43
RÉGION 09	2,61	3,05

Sources : Urbatique inc. à partir des données de Statistique Canada.

Un écart aussi important laisse entrevoir des fuites commerciales significatives à l'extérieur de la MRC. Une partie de ces fuites est probablement captée par la Région 09, ce qui expliquerait l'importance plus grande du multiplicateur pour cet espace qui englobe la MRC.

Cette dernière caractéristique nous amène à retenir comme coefficient d'emploi²⁰ un coefficient de l'ordre de 3 pour l'analyse des effets économiques, relatifs à l'exploitation de la matière ligneuse de l'Île René-Levasseur, sur la région 09 et de 1,43 pour les effets sur la MRC à cause, dans ce dernier cas, des fuites commerciales appréhendées.

2.3. Importance de Kruger dans l'économie de la MRC de la Haute-Côte-Nord

Les données du tableau 4 montrent que l'entreprise Kruger inc. joue un rôle très important pour la MRC de La Haute-Côte-Nord : Dans la MRC, on retrouve 54% des emplois de Kruger dans les scieries. Si on répartit les emplois hors scierie au prorata des emplois en scierie, on obtient 524 emplois hors scierie dans la MRC.

²⁰ On réfère au calcul du coefficient multiplicateur d'emplois pour le calcul des emplois indirects et induits.

Tableau 4 : Répartition des emplois de Kruger dans la MRC et la région 09

	MRC HCN		Région 09	
Emplois dans les scieries	135	54%	250	100%
Emplois hors scierie (travaux en forêt, régie et autres emplois)	524	54%	970	100%
Total	659	54%	1220	100%

Sources : Données de Kruger, 2002.

Cette concentration des activités de Kruger inc. dans le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord prend d'autant plus d'importance quand on tient compte du multiplicateur d'emploi. On obtient alors un effet global de 1 601 emplois attribuables aux activités de Kruger dans la MRC et de 4 880 emplois pour la Région 09 selon les données du tableau 5.

Tableau 5 : Emplois directs, indirects et induits par les activités de Kruger inc. dans la MRC de La Haute-Côte-Nord et la région 09

	MRC HCN	Région 09
Kruger inc. emplois total ¹ (Emplois directs)	659	1220
Effet multiplicateur (emplois indirects et induits)	942	3660
Effet total d'emplois (emplois directs, indirects et induits)	1601	4880
Emplois total ² dans la MRC	5670	48670
Emploi direct (ratio)	12%	3%
Emploi suite à l'effet multiplicateur (ratio)	28%	10%

¹ Source : Kruger inc. 2002

² Source : Statistique Canada, 1996

Sources : Urbatique inc. à partir des données de Kruger et de Statistique Canada

Dans le cas de la MRC ces chiffres correspondent à 28% de la main-d'œuvre totale de la MRC, en 1996, et à 10% du total de la main-d'œuvre de la Région 09. Ces données soulignent le rôle particulièrement important de l'entreprise Kruger inc. dans l'économie de la MRC de La Haute-Côte-Nord et dans celle de la Région 09.

2.4. Forces et faiblesses de l'économie de la MRC de La Haute-Côte-Nord et de celle de la Région 09

Pour être en mesure d'apprécier toute la contribution de l'entreprise Kruger inc. à l'économie de la MRC et de la Région 09, il faut voir où se situent les forces et les faiblesses de ces économies et quel rôle Kruger inc. y joue.

L'analyse shift-share est utilisée pour construire par secteur d'activité un coefficient de compétitivité. Ce coefficient met en évidence, pour une période donnée, les espaces régionaux qui, à l'intérieur d'une grande région économique, en l'occurrence le Québec, ont eu une performance supérieure à la moyenne. Plus l'indice est élevé plus la performance a été forte. Un indice négatif signifie une performance sous la moyenne.

Le tableau 6 montre que la MRC et la Région 09 partagent les mêmes forces et les mêmes faiblesses. Un élément critique est celui de l'exploitation forestière dont l'indice de compétitivité est négatif. Les possibilités d'accroissement du niveau des activités forestières, donc d'accès à la ressource forestière, sont certainement un facteur critique du processus d'accroissement de la productivité. De ce point de vue, le potentiel de l'Île René-Levasseur apparaît comme un facteur important. D'ailleurs, tel que nous le verrons ci-après, l'entreprise l'énonce explicitement dans son étude d'impact.

Tableau 6 : Indices de compétitivité par secteur d'activité économique, période 1991-1996

SECTEUR D'ACTIVITÉ	MRC HCN	Région 09
SECTEUR PRIMAIRE	-19,32%	-10,53%
Industries agricoles et de services connexes	-33,29%	-31,62%
Industries de la pêche et du piégeage	-4,18%	-25,74%
Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	-25,94%	-18,39%
Industries des mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	6,23%	3,35%
SECTEUR SECONDAIRE	27,48%	15,06%
Industrie manufacturière	43,30%	20,19%
Industrie de la construction	13,44%	10,10%
SECTEUR TERTIAIRE	-3,13%	-2,97%
Industries du transport et de l'entreposage	23,86%	20,47%
Industries des communications et autres services publics	-18,14%	-0,30%
Industries du commerce de gros	18,56%	-6,19%
Industries du commerce de détail	12,55%	-0,80%
Industries des intermédiaires financiers et des assurances	-3,82%	-0,32%
Industries des services immobiliers et agences d'assurances	99,28%	58,88%
Industries des services aux entreprises	20,71%	-4,82%
Industries des services gouvernementaux	-20,48%	-8,70%
Industries des services d'enseignement	-11,38%	-7,86%
Industries des services de soins de santé et des services sociaux	-9,86%	3,06%
Industries de l'hébergement et de la restauration	-0,15%	-6,70%
Autres industries de services	-1,29%	-3,17%
Total des activités	-0,50%	-0,56%

Sources : Urbatique inc. à partir de données de Statistique Canada

On ne saurait assez attirer l'attention sur le fait que l'indicateur de compétitivité des scieries est très fortement positif. La performance de ce secteur d'activité joue un rôle de moteur de développement pour les activités qui y sont liées telles que celles de l'industrie et des services du Transport et celles des sous-contractants notamment.

La faiblesse du secteur tertiaire met en évidence la sensibilité très forte de cette économie, aussi bien celle de la MRC que celle de la Région, à des chocs dans les emplois de base dont font partie les activités de Kruger inc. D'où l'importance d'assurer non seulement la stabilité de ces emplois de base mais, aussi, leur expansion. Ce à quoi contribuera la mise en valeur de l'Île René-Levasseur.

2.5. Importance économique de l'Île René-Levasseur pour l'économie de la MRC de La Haute-Côte-Nord et de la Région 09

Les données tirées du PGAF établissent la contribution de L'Île René-Levasseur à 31% pour les scieries et à 34% pour tous les produits (voir tableau 7). C'est considérable. Suivant les résultats du tableau 7, l'Île René-Levasseur supporterait donc 496 emplois dans la MRC et 1 513 emplois dans l'ensemble de la région 09, soit 31% des emplois directs, indirects et induits du tableau 5.

Tableau 7 : Importance de l'Île René-Levasseur dans les opérations de Kruger inc.

Possibilité annuelle de coupe tous produits sur le territoire de 093-20		
7.1 - Volume récoltable par année en m³ ¹		
Île René-Levasseur	301 000	34%
Total aire d'aménagement 093-20	877 500	100%
7.2 - Volume récoltable par année en m³ (sciage) ²		
Île René-Levasseur	9 500	31%
Total aire d'aménagement 093-20	30 200	100%

¹ Source : PGAF de l'aire 093-20, 2000-2024, tableau 31

² Source : op. cit., tableau 32.

Il s'agit, on le comprendra, d'une vision linéaire des choses. Le non accès au potentiel de l'Île René-Levasseur créerait un choc considérable à l'entreprise, l'étude d'impact est d'ailleurs claire à ce sujet : « l'entreprise doit aménager ce territoire faute de quoi elle risque de voir diminuer son approvisionnement, ce qui mettrait en péril la viabilité de ses opérations et de ses usines de sciage sur la Côte-Nord »²¹. Comme le montre l'analyse

²¹ Kruger (Scierie-Manic) inc. Accès à l'Île René-Levasseur, Étude d'impact sur l'environnement, dossier no 50 1085, septembre 2001

des indices de compétitivité, l'effet d'un tel choc serait plus que linéaire, dans la mesure où les scieries sont une activité motrice de la région. C'est à dire que les effets en seraient très probablement de beaucoup supérieurs au choc calculé de 31%.